



Association pour la Promotion des
Solutions Applicatives en Ligne

Siège social 66, avenue des Champs-Élysées
75008 Paris
www.aspforum-france.org

**Secrétariat
général** 3, rue Soddy
94000 Créteil
contact@aspforum-france.org

PROGRAMME DE LABELLISATION DES SOCIÉTÉS A.S.P.

L'objectif

En tant que représentant des professionnels de l'ASP, notre association considère qu'un programme de labellisation des acteurs de la profession est de nature à accroître le niveau de confiance des utilisateurs et par conséquent le recours plus massif des entreprises à ce type d'offres.

Il ne s'agit pas de juger de la qualité des logiciels et des services commercialisés. Nous partons du principe que l'offre proposée est de bonne qualité. Dans le cas contraire, il est facile de constater que le marché sanctionne très rapidement toute solution ne répondant pas à l'attente des utilisateurs.

La labellisation vise à placer au premier plan les entreprises ASP qui remplissent les conditions de qualité définies par un cahier des charges suffisamment précis. Par soucis de simplicité, nous n'avons pas prévu pour la période 2006/2007 une labellisation à plusieurs étages. L'introduction de labels « à étoiles » est à l'étude pour les années suivantes.

Le rôle de l'ASP Forum

La labellisation des ASP est entièrement pilotée par le **conseil d'administration de l'ASP Forum**. Celui-ci a désigné une commission chargée de préparer et de présenter au CA de l'ASP Forum, la liste des conditions d'obtention du label, qui sera revue chaque année. Pour 2006, cette commission est composée des représentants de 3 membres de l'ASP Forum (Oodrive, Oryanoo et NextApplication) ainsi que du président et du secrétaire général de l'ASP Forum.

La gestion opérationnelle (audit, suivi des dossiers, communication) est assurée par le secrétaire général de l'association ou toute autre personne désignée par le C.A. de l'ASP Forum.

Enfin, l'étude du dossier et la décision d'accorder le label à une entreprise candidate sont du seul ressort du Conseil d'Administration de l'ASP Forum.

Les entreprises labellisées bénéficieront d'une présence plus importante sur le site Internet de l'ASP Forum sous la forme d'un **annuaire** :

- Identité complète de l'entreprise
- La liste des solutions et des services commercialisés en ASP
- Adhésion automatiquement proposée en tant que « membre associé »



Association pour la Promotion des
Solutions Applicatives en Ligne

Siège social 66, avenue des Champs-Élysées
75008 Paris
www.aspforum-france.org

**Secrétariat
général** 3, rue Soddy
94000 Créteil
contact@aspforum-france.org

Processus d'attribution

Le nom de ce label est : « **Label ASP** ». Un logo a été défini spécialement pour différencier les labellisés des autres sociétés dans la communication mise en place par l'ASP Forum :



Pour obtenir ce label, la société candidate doit répondre à **tous** les critères définis dans le cahier des charges. L'attribution de ce label est valable pendant un an. A l'issue de cette période, la société devra à nouveau être auditée sur la base de tous les critères définis dans le cahier des charges. Le contenu de ce dernier pourra varier d'une année sur l'autre, suite à une décision du Conseil d'Administration de l'ASP Forum.

Pour la période 2006/2007, Le cahier des charges à respecter est le suivant :

Critère	Vérification	Précision
Analyse du risque - Informations sur la société		
Siège ou filiale présente en France	KBIS	
Vérification de la raison sociale	KBIS	
Vérification de l'adresse postale	KBIS	
Vérification du nom du dirigeant	KBIS	
Société existante depuis au moins 3 ans	KBIS	
Assurée pour la responsabilité civile	Certificat	
Informations sur les offres en ASP		
Nom de l'offre	Tous moyens, dont le site Internet de l'entreprise	
Le marché visé		<i>Ex : Finance</i>
La catégorie fonctionnelle		<i>Ex : RH</i>
Informations sur l'hébergement		
Au moins un centre d'hébergement en France	Visite	
Sécurité physique du centre	Visite	<i>Gardiennage ou contrôle d'accès, Gestion du personnel autorisé à accéder au centre</i>
Sécurité anti-incendie	Visite	
Sécurité des baies de stockage & sauvegarde	Visite	<i>Fermeture à clé</i>
Groupe électrogène	Visite	
Monitoring applicatif, outil de supervision	Visite	
Informations sur la sécurité informatique et la disponibilité de services		
Pare-feu	Visite	



Association pour la Promotion des
Solutions Applicatives en Ligne

Siège social 66, avenue des Champs-Élysées
75008 Paris
www.aspforum-france.org

**Secrétariat
général** 3, rue Soddy
94000 Créteil
contact@aspforum-france.org

Test d'intrusion sur le pare-feu de l'ASP	Test logiciel	
Double sauvegarde des données clients	Visite	
Cryptage des données	Déclaratif	<i>Nature et étendue</i>
Outil de mesure de la qualité de services	SLA	<i>Ex : Tableau de bord</i>
Télécom : types d'accès à distance	SLA	<i>Ex : Dimensionnement des lignes. Mode d'accès : Internet, VPN</i>
Obligations contractuelles & légales		
Dépôt des sources des logiciels	Certificat	<i>Auprès d'un organisme officiel. Ex : APP</i>
Déclaration des fichiers à la CNIL		<i>Les données d'identification des clients</i>
Clause de réversibilité	Contrat d'utilisation	<i>Le contrat type proposé par l'ASP Forum fait office de référentiel</i>
Disponibilité garantie d'au moins 99,7% du service		
Etendue minimale du support : 9h à 18h, 5 jours sur 7		<i>Vérification des horaires par appel téléphonique</i>

La gestion complète de chaque dossier est payante, y compris si à l'issue de l'audit, la société candidate n'est pas labellisée. Pour la période 2006/2007, l'ASP Forum facturera directement cette prestation :

- 950 €HT pour une société non adhérente à l'ASP Forum ou membre associé
- 750 €HT pour un membre actif

Une entreprise peut se faire auditer aussi souvent qu'elle le souhaite jusqu'à l'obtention éventuelle du label. Chaque audit est payant.



Association pour la Promotion des Solutions Applicatives en Ligne

Siège social 66, avenue des Champs-Élysées
75008 Paris
www.aspforum-france.org

Secrétariat général 3, rue Soddy
94000 Créteil
contact@aspforum-france.org

Processus administratif

